

Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale

Déclaration du groupe de l'UNAF

L'évitement fiscal, au-delà des mécanismes utilisés pour ne pas payer l'impôt, a des conséquences en termes de politiques et de services mis en œuvre pour les familles vivant en France. Le manque à gagner estimé entre 60 et 80 milliards d'euros, apparaît d'autant plus criant à l'heure où les économies budgétaires recherchées, par exemple sur la politique familiale, ont conduit à augmenter la pression fiscale et sociale sur les familles avec charge d'enfants. Cet évitement pose un problème aux recettes budgétaires des États, mais aussi au civisme demandé en contrepartie aux citoyens, qui ont vu leurs impôts augmenter pour combler les dettes suite à la crise.

L'avis, dresse un panorama précis et détaillé des différents mécanismes d'évitement. Il propose des actions pour que la France soit moteur de la lutte contre l'évitement au niveau européen et international, mais aussi pour qu'au niveau national, des outils soient mis en œuvre afin d'appeler les différents acteurs économiques au respect de leurs obligations fiscales et au civisme.

Pour le groupe de l'UNAF, les moyens pour rechercher une responsabilité accrue des acteurs économiques publics ou privés doivent être encouragés. L'avis avance sur la voie de l'élargissement de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises aux conséquences fiscales de leurs activités et de leurs stratégies. Une étape supplémentaire doit être envisagée : celle d'intégrer la responsabilité fiscale dans les critères de la RSE. Cet aspect est de plus en plus incontournable dès lors que la société civile, soumise à une pression fiscale croissante de la part des États, avec la persistance de la crise économique, s'attend à voir les entreprises contribuer de façon significative et juste à l'intérêt général.

Le groupe de l'UNAF insiste sur la nécessité d'améliorer la pédagogie faite auprès des citoyens en matière d'impôt.

Les préconisations en faveur d'une simplification des règles mais aussi d'une campagne pour expliquer l'utilité de l'impôt sont certainement nécessaires. Mais la question du sens de l'impôt doit être aussi mise au rang de priorité dans cet exercice de pédagogie.

Montesquieu, dans L'Esprit des lois énonçait une règle générale dans la théorie de l'impôt : « *on peut lever des tributs plus forts, à proportion de la liberté des sujets ; et l'on est forcé de les modérer, à mesure que la servitude augmente* ». En d'autres termes, on peut comprendre que le citoyen acquiert sa liberté par l'acquittement de l'impôt. Si l'impôt est le prix de la liberté-sûreté, les hommes payeront

d'autant plus volontairement qu'ils se sentiront plus libres. Des enseignements sont à tirer de cette citation toujours d'actualité pour refonder le consentement à l'impôt facteur de cohésion sociale.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.